

BACHELOR
MANAGEMENT HOTELIER
ET RESTAURATION

- Campus de Bordeaux, Paris et Rennes -

Statut étudiant (temps plein) ou statut apprenti
Parcours bilingue ou anglais

ADMISSIONS PARALLELES et
INTERNATIONAUX

en 2^{ème} ou en 3^{ème} ANNEE

MODALITÉS DE RECRUTEMENT
2024/2025

FERRANDI Paris

Campus de Bordeaux

Campus du Lac

10, rue Renée Cassin

CS 31996 - 33071 Bordeaux

FERRANDI Paris

Campus de Paris

28, rue de l'Abbé Grégoire

75006 PARIS

FERRANDI Paris

Campus de Rennes

2, rue de Brest

35000 RENNES

SOMMAIRE

CONDITIONS DE RECRUTEMENT	3
❖ Conditions d'admissions aux épreuves de recrutement	3
ADMISSIONS PARALLELES EN DEUXIEME OU TROISIEME ANNEE	4
❖ Calendrier des sessions d'admission en deuxième ou troisième année	5
❖ Epreuves d'admission pour les deuxième et troisième années.....	5
❖ Publication des résultats et confirmation d'admission deuxième et troisième année	5
❖ Procédure administrative Temps Plein	6
❖ Procédure administrative apprentissage.....	6
CONTACTS	7

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

❖ Conditions d'admissions aux épreuves de recrutement

Les épreuves d'admission parallèle en 2^{ème} ou 3^{ème} année, sont ouvertes sous les conditions suivantes :

- Le concours d'entrée en deuxième année est ouvert aux candidats français ou internationaux ayant validé ou susceptibles d'avoir validé avant le 30 septembre de l'année du concours, au minimum une année d'études supérieures après le baccalauréat. Ce candidat doit donc posséder :
 - 60 crédits ECTS et avoir une expérience du secteur de l'hôtellerie-restauration,
- Le concours d'entrée en troisième année est ouvert aux candidats français ou internationaux ayant validé ou susceptibles d'avoir validé avant le 30 septembre de l'année du concours :
 - 120 crédits ECTS et ayant une expérience du secteur de l'hôtellerie-restauration,
 - un diplôme « Bac +2 » (niveau III) ou de 120 crédits ECTS en lien avec les métiers de l'hôtellerie-restauration. Cette voie d'accès s'adresse particulièrement aux titulaires d'un BTS Management Hôtellerie Restauration.

Pour les candidats internationaux, le certificat ENIC-NARIC France d'équivalence du diplôme le plus élevé est demandé lors du dépôt du dossier d'inscription.

Si vous êtes en cours d'obtention de ce diplôme, le certificat ENIC-NARIC France vous sera demandé lors de votre inscription définitive.

Si vous résidez en France, vous pouvez vous adresser au Rectorat de votre académie afin d'obtenir cette attestation.

Les coordonnées des rectorats sont sur le site :

<http://www.education.gouv.fr/cid3/les-rectorats-services-departementaux-education-nationale.html>

Si vous résidez à l'étranger, vous pouvez adresser votre demande à CIEP – ENIC – NARIC France

www.enic-naric.net/. Le service est payant.

Les épreuves d'admission aux formations, sous statut apprenti, sont ouvertes, sauf conditions particulières, aux candidats âgés de moins de 30 ans au 1^{er} janvier de l'année d'inscription.

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, FERRANDI veut s'assurer que votre processus de recrutement se déroulera dans les meilleures conditions de recrutement possibles.

Nous vous invitons à contacter le pôle handicap à l'adresse suivante : handicap@ferrandi-paris.fr en précisant dans l'objet de votre mail le campus et la formation souhaitée.

ADMISSIONS PARALLELES EN DEUXIEME OU TROISIEME ANNEE

La candidature pour une admission parallèle en 2^{ème} ou 3^{ème} année s'effectue hors Parcoursup.

Cette procédure concerne en temps plein et/ou en apprentissage les campus de Bordeaux, Paris et Rennes.

Vous pouvez déposer pour la rentrée de septembre 2024 une candidature sur notre site internet :

Pour les étudiants non francophones : www.ferrandi-paris.com/en

Pour les étudiants francophones : www.ferrandi-paris.com/fr

Il vous sera demandé les pièces indiquées ci-dessous :

- regroupés dans un fichier pdf, un CV détaillé et une lettre de motivation
- regroupé dans un fichier pdf, le titre d'identité (passeport ou carte d'identité)
- regroupés dans un fichier pdf, les bulletins de notes de l'année en cours et de l'année précédente
- regroupés dans un fichier pdf, les documents complémentaires, à savoir, tout document pouvant enrichir votre candidature (lettres de recommandation, travaux personnels)
- pour les étudiants candidats aux formations sous statut temps plein, l'attestation de paiement des frais de dossier (non remboursable) - d'un montant de 150 € ou 50 € pour les boursiers de l'enseignement supérieur - à payer en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.boutique.ferrandi-paris.fr/catalogue-liste?catid=2222>

Des documents additionnels pourront être demandés.

Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas étudiés.

❖ Calendrier des sessions d'admission en deuxième ou troisième année

Calendrier FERRANDI Paris - Bachelor Management Hôtelier et Restauration -	
Dépôt de candidature	Dès le 14 novembre 2023
Réception des convocations	10 jours au plus tard à réception du dossier complet
Entretiens de sélection	A partir de fin novembre 2023
Jury d'admission	Dans le mois suivant les épreuves d'admission
Réception des résultats (par mail)	A l'issue de chaque jury d'admission
Date limite de confirmation d'inscription	15 jours à réception de votre courrier d'admission

❖ Epreuves d'admission pour les deuxième et troisième années

Les candidats, respectant les conditions d'admission et ayant acquitté leurs frais de dossier (150 € ou 50 € pour les boursiers de l'enseignement supérieur en temps plein) **participeront tous à l'épreuve d'admission.**

Cette épreuve consiste en un entretien de motivation en français ou en anglais.

Cet entretien se tiendra sur le campus de préférence. Néanmoins, il peut être envisagé via Microsoft Teams si le candidat est à l'étranger.

Cet entretien vise à évaluer la motivation du candidat, sa curiosité pour le métier choisi, sa culture générale, son niveau académique et son niveau d'anglais.

Les candidats devront impérativement se présenter aux épreuves munis de leur convocation et d'une pièce d'identité.

Les inscriptions aux épreuves de sélection s'effectuant au fur et à mesure de la réception des dossiers, nous vous suggérons de déposer le vôtre dans les meilleurs délais.

❖ Publication des résultats et confirmation d'admission en deuxième et troisième année

A l'issue du jury d'admission, les résultats (admis, non admis) vous seront adressés par mail.

Les candidats non admis ne peuvent pas se représenter la même année sur une session ultérieure ou sur un autre campus.

L'inscription définitive est soumise à la réussite à l'épreuve d'admission et à la présentation des diplômes requis.

❖ Procédure administrative Temps Plein

Afin de valider votre inscription, vous devrez nous retourner, dans les délais indiqués sur le mail, les documents suivants :

- Le bulletin d'inscription complété et signé,
- Un acompte de 30% du montant des frais de scolarité pour les entrées en 2^{ème} année ou 3^{ème} année, non remboursable,
- L'engagement de paiement et les conditions de ventes signés,
- L'attestation d'acquiescement de la CVEC.

Sans réponse de votre part dans les délais indiqués, votre inscription sera annulée.

❖ Procédure administrative apprentissage

Afin de valider votre inscription administrative au sein de l'établissement, vous devrez retourner, dans les délais indiqués dans le mail, le bulletin d'inscription complété et signé.

Si vous n'avez pas de contrat d'apprentissage et que vous êtes admis à FERRANDI paris, vous serez accompagné dans la recherche du contrat d'apprentissage. La période de conclusion d'un contrat d'apprentissage est de 3 mois maximum après la date de début de la formation.

Si vous avez déjà un maître d'apprentissage, il convient d'en informer l'école.

Si vous êtes ressortissant de l'Union Européenne, de la Confédération Suisse et de l'Espace Economique Européen (Islande, Liechtenstein et Norvège) vous pouvez signer un contrat d'apprentissage sans avoir à solliciter de titre de séjour et sans autre formalité.

Si vous êtes "*primo-arrivants*" non originaire de l'espace européen vous devez justifier obligatoirement au préalable d'une **première année de formation initiale suivie sur le territoire français** avant de pouvoir signer un contrat d'apprentissage et obtenir une **autorisation de travail** auprès du Ministère de l'intérieur suivant votre situation administrative.

Nous vous invitons à suivre l'évolution de la réglementation applicable.

CONTACTS

Renseignements Bachelor

Campus de Paris

Guillaume COPPERE

+33(0)1.49.54.17.12

gcoppere@ferrandi-paris.fr

Renseignements Bachelor

Campus de Bordeaux

Sarah PROUST

+33(0)6.61.81.41.76

sarah.proust@formation-lac.com

Renseignements Bachelor

Campus de Rennes

Christèle LE GUILLOUZER

+33(0)6.88.18.12.34

christele.leguillouzer@ille-et-vilaine.cci.fr

Administration Bachelor

Campus de Paris

Laura NAVARRE

+33(0)1.49.54.29.51

lnavarre@ferrandi-paris.fr

Administration Bachelor

Campus de Bordeaux

Valérie MASSOL

+33(0)5.56.79.44.83

valerie.massol@formation-lac.com

Administration Bachelor

Campus de Rennes

Carole AUMIAUX

+33(0)2.99.33.63.50

carole.aumiaux@ille-et-vilaine.cci.fr